

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **quatorzième jour de juin 2010 à 20h00** à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard
Monsieur Rock Paquin
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

10-06-167

Approbation du procès-verbal

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal du 10 mai 2010.

ADOPTÉE

10-06-168

Assises annuelles de la FQM

CONSIDÉRANT l'invitation reçue de la Fédération Québécoise des Municipalités pour participer au prochain congrès qui aura lieu au Centre des congrès de Québec en septembre 2010;

CONSIDÉRANT QUE ce congrès s'adresse principalement aux petites municipalités ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser la délégation du maire Gilles Fortier à participer au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités qui aura lieu au Centre des congrès de Québec les 30 septembre , 1^{er} et 2 octobre 2010.

QUE le conseil municipal autorise la trésorière à effectuer les déboursés relatifs à l'inscription, à l'hébergement, au déplacement et aux frais de subsistance du délégué de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

Demande d'appui de la municipalité d'Inverness – classé

10-06-169

Délégation au CRSBP

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de ratifier la délégation de Me Serge Bizier, conseiller responsable de la Bibliothèque municipale, ainsi que Madame Madeleine Beaudoin, coordonnatrice, à l'assemblée

générale annuelle du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie qui a eu lieu à Trois-Rivières le 4 juin 2010;

La trésorière est autorisée à effectuer les déboursés relatifs à cette délégation.

ADOPTÉE

10-06-170

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires, le temps supplémentaire et les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration :

- En date du 12 mai 2010	
- nos 0CH000789 à 0CH000794	50 827.27 \$
- En date du 14 mai 2010	
- nos 0CH000795 & 0CH000796	659.07 \$
- En date du 20 mai 2010	
- nos 0CH000797 à 0CH000810	49 277.76 \$
- En date du 26 mai 2010	
- nos 0CH000811 & 0CH000812	14 530.17 \$
- En date du 31 mai 2010	
- nos 0CH000813 & 0CH000814	26 111.19 \$
- En date du 2 juin 2010	
- nos 0CH000815 & 0CH000816	26 119.81 \$
- En date du 3 juin 2010	
- no 0CH000817	127.00 \$
- En date du 4 juin 2010	
- nos 0CH000818 à 0CH000831	1 403.26 \$
- En date du 8 juin 2010	
- nos 0CH000832 & 0CH000867	12 269.76 \$

Fonds d'immobilisation :

- En date du 20 mai 2010	
- nos 0CH200010 & 0CH200011	54 578.50 \$

- dépôts salaires des périodes 201018 à 201022

ADOPTÉE

10-06-171

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement sauf pour le chèque no 0CH000983 qui est annulé et qui sera refait au montant de 1 300 \$ plus taxes:

Fonds administration :

- En date du 14 juin 2010
- nos 0CH000868 à 0CH001012 703 250.88 \$

Fonds d'immobilisation :

- En date du 14 juin 2010
- nos 0CH200012 à 0CH200014 151 615.69 \$

ADOPTÉE

10-06-172

Entente de tarification – Desjardins Centre financier aux entreprises

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accepter la proposition datée du 21 mai 2010 du Centre financier aux entreprises des Samares relativement à une entente de tarification et frais de services pour les différents folios, et entrant en vigueur rétroactivement au 1^{er} juin 2010;

Que la trésorière soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville de Princeville ladite entente.

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers d'organismes subventionnés - Le greffier dépose les états financiers des organismes subventionnés par la Ville – Centre aquatique régional de l'Érable et ORASSE.

10-06-173

Convention d'adhésion – AccèsD-Affaires

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu :

- que la Ville de Princeville adhère au service AccèsD Affaires ainsi qu'aux sous-services définis au formulaire «AccèsD Affaires – Dossier entreprise» offerts par la Caisse Desjardins de L'Érable;
- que le titulaire consente à ce que le ou les folios qu'il détient à la Caisse Desjardins de l'Érable, soient intégrés au Service AccèsD Affaires de la Ville de Princeville;
- que la convention d'adhésion et les autres documents requis ou utiles au service AccèsD Affaires ainsi que les modalités de fonctionnement décrites au formulaire «AccèsD Affaires – Dossier entreprise» de Ville de Princeville s'appliquent nonobstant toute convention relative au fonctionnement des folios et des comptes désignés au formulaire «AccèsD Affaires – Dossier entreprise», toute résolution relative aux opérations, aux signatures ou tout autre document de même nature en possession de la caisse où le ou les folios et comptes sont détenus;
- que Louise Bergeron, trésorière soit désignée administratrice principale aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'elle soit investie de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin;
- que la Ville de Princeville et les représentants qu'elle aura dûment désignés soient autorisés à effectuer des opérations au ou aux folios au moyen du service AccèsD Affaires, nonobstant toute convention relative au fonctionnement du ou des folios, toute résolution relative aux opérations, aux signatures ou tout autre document de même nature en possession de la caisse ou des caisses où le ou les folios et comptes sont détenus;

- que Louise Bergeron, trésorière, et Gilles Fortier, maire, soient autorisés à signer, pour et au nom du titulaire, tout document requis ou utile pour donner plein effet aux présentes;
- que les personnes mentionnées ci-dessus soient autorisées, au nom du membre, à apporter en tout temps des modifications à la convention d'adhésion et à tout autre document relatif au service AccèsD Affaires;
- que l'utilisation des fonctions de paiement du service «AccèsD Affaires» ne soit limitée qu'au paiement des remises gouvernementales ou tout autre versement effectué en lien avec le service de paie et que cette utilisation soit contrôlée par Louise Bergeron, trésorière.

ADOPTÉE

10-06-174

Engagement d'une étudiante au service des travaux publics

ATTENDU QUE le service de voirie engage durant la saison estivale des étudiants pour accomplir le travail de voirie nécessaire au bon fonctionnement de la ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil autorise l'engagement de Madame Alexandra Guérard, étudiante, pour effectuer des travaux d'entretien de pelouse et de voirie;

QU' Alexandra Guérard soit engagée du 20 mai à la fin août 2010 selon les conditions d'embauche prévues à la convention collective actuelle.

ADOPTÉE

10-06-175

Engagement du personnel de camp de jour

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'autoriser le régisseur aux sports, aux loisirs et à la culture, à procéder à l'engagement des animateurs (trices) suivants pour l'organisation des terrains de jeux et le camp de jour à compter du 25 juin 2010:

- Étienne Couture, responsable
- Marie-Ève Paquin, responsable adjointe
- Roxanne Gigras, monitrice - Programme Emploi Été Canada
- Catherine Dubois, monitrice - Programme Emploi Été Canada
- Marie-Chantale Lord, monitrice
- Marilyn Bossé, monitrice
- Marie-Joëlle Lambert, monitrice
- Myriam Plamondon, monitrice
- Catherine Moreau, monitrice
- Maëlle Cloutier, monitrice
- Valérie Goyette, monitrice
- Anne-Marie Plante Bellemarre, monitrice
- Frédéric Lecours, moniteur
- David Lecours, moniteur

- Marie-Pascale Beaudoin, service de garde
- Cynthia Lecours, service de garde
- Carole-Anne Lord, service de garde
- Jessica B. Guillemette, service de garde
- Audrey Rivard, service de garde

ADOPTÉE

10-06-176

Congrès de l'Association des greffières et greffiers de cours municipales du Québec

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'autoriser la greffière de Cour, Louise Levasseur, à assister au congrès 2010 de l'AGCMQ du 6 au 8 octobre 2010 qui se tiendra à Gatineau au Lac Leamy. La trésorière est autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, pour elle et son conjoint notamment les frais d'inscription, d'hébergement, le déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

10-06-177

Échange Emploi Été pour étudiants

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que ce conseil autorise l'engagement de deux aides moniteurs pour les camps de jour dans le cadre du programme Emplois d'été/Échanges étudiants 2010 du YMCA et qui seront proposés par cet organisme.

QUE les conditions d'embauche des aides moniteurs soient établies selon les modalités du programme;

QUE Claude Fortier, régisseur aux Loisirs soit autorisé à signer tous les documents officiels émanant du programme d'aide financière.

ADOPTÉE

10-06-178

Demande de versement au Fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques

ATTENDU QUE la MRC de l'Érable a adopté le règlement no 297 créant le fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques;

ATTENDU QUE la MRC de l'Érable a perçu, au cours de l'exercice 2009, des droits payables par les exploitants de carrière et sablières pour des substances visées par le règlement ni 297 et susceptible de transiter par les voies publiques municipales;

ATTENDU QUE le règlement no 297 prévoit, par son article 4.1, des critères d'attribution des fonds à être répartis entre les municipalités de la MRC;

ATTENDU le tableau de répartition du fonds constitué par la MRC de l'Érable;

ATTENDU QUE les municipalités de la MRC ont droit d'utiliser les sommes provenant du fonds aux fins prévues par l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier et résolu à l'unanimité :

- QUE le conseil de la Ville de Princeville demande à la MRC de l'Érable le versement d'un montant de 108 108.37 \$, tel que prévu au tableau de répartition fourni par la MRC de l'Érable;

- QUE la Ville de Princeville entend réaliser les travaux suivants :

- travaux traitement de surface simple sur une partie du chemin du rang 8 et du chemin du rang 11 Est;

- rechargement de la fondation du chemin du rang 6 Ouest ;
- QUE la Ville de Princeville s'engage à utiliser ces sommes conformément aux dispositions de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales, ainsi qu'à l'article 4 du règlement no 297 de la MRC de l'Érable soit pour :
 - la réfection ou l'entretien de toute ou partie de voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable;
 - des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport de ces substances.

QUE cette résolution soit transmise à la MRC de l'Érable.

ADOPTÉE

10-06-179

Avis de motion – Règlement décrétant la fermeture de certains chemins

Avis de motion est donné par le conseiller Fernand Ruel à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée un règlement décrétant la fermeture de certaines parties de chemins désaffectés.

10-06-180

Soumissions pour services professionnels de firmes d'ingénieurs-conseils pour la conception de plans, devis et la surveillance des travaux d'infrastructures de la rue St-Jacques Est – Adjudication de contrat

ATTENDU QU'un appel d'offres de services professionnels a été effectué conformément aux articles 573.1.0.1.1 et suivants de la loi sur les cités et villes;

ATTENDU QU'un comité d'évaluation ainsi qu'une grille de pointage ont été établis;

ATTENDU le rapport déposé par le comité;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de services professionnels pour la conception de plans, devis et la surveillance des travaux d'infrastructures de la rue St-Jacques Est à la firme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit Teknika HBA inc. pour le prix de 40 130 \$ (avant taxes);

QUE cette dépense soit financée par le programme de renouvellement des conduites et par le règlement d'emprunt à être adopté pour l'exécution de ces travaux.

ADOPTÉE

10-06-181

Soumissions pour services professionnels de firmes d'ingénieurs-conseils pour la conception de plans, devis et la surveillance des travaux d'infrastructures de la rue Boisclair – Adjudication de contrat

ATTENDU QU'un appel d'offres de services professionnels a été effectué conformément aux articles 573.1.0.1.1 et suivants de la loi sur les cités et villes;

ATTENDU QU'un comité d'évaluation ainsi qu'une grille de pointage ont été établis;

ATTENDU le rapport déposé par le comité;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de services professionnels pour la conception de plans, devis et la surveillance des travaux d'infrastructures de la rue Boisclair à la firme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit Teknika HBA inc. pour le prix de 41 900 \$ (avant taxes);

QUE cette dépense soit financée par le programme de renouvellement des conduites et par le règlement d'emprunt à être adopté pour l'exécution de ces travaux.

ADOPTÉE

10-06-182

Entretien des aménagements paysagers de l'Église Saint-Eusèbe

ATTENDU la demande de la Fabrique Saint-Eusèbe;

ATTENDU QUE le paillis que la Ville de Princeville pourrait fournir est à un coût minime et représente une faible quantité;

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu de fournir gratuitement le paillis nécessaire aux aménagements floraux situés sur le terrain de l'Église Saint-Eusèbe.

ADOPTÉE

10-06-183

Demande d'aide financière pour les Ateliers pédagogiques destinés aux parents d'élèves de l'École Sainte-Marie

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par Martin Saint-Louis, enseignant, dans le but de mettre sur pied des ateliers pédagogiques destinés aux parents d'élèves afin de les outiller à contrer le décrochage scolaire;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de fournir une aide financière de 250 \$ à l'École Sainte-Marie pour les activités organisées par leur comité «Stratégie Intervention Agir Autrement».

ADOPTÉE

10-06-184

Fondation Hôtel-Dieu D'Arthabaska – Tournoi de golf bénéfice

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu qu'un représentant de la Ville participe au Tournoi de golf bénéfice de la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska jeudi 8 juillet au coût de 225.00 \$.

ADOPTÉE

10-06-185

ORASSE – Demande d'appui auprès de l'ASSSMCQ

ATTENDU QUE ORASSE Princeville (organisme de récupération alimentaire et de services Saint-Eusèbe) a pu bénéficier d'une subvention dans le cadre d'une enveloppe budgétaire spéciale offerte par l'Agence de santé et services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec auprès des personnes démunies;

ATTENDU QUE cette subvention n'a pas de caractère récurrent selon l'Agence de santé et services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec;

ATTENDU les besoins de la population démunie sur le territoire de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil appuie la demande d'ORASSE Princeville (orga-

nisme de récupération alimentaire et de services Saint-Eusèbe), dans la démarche auprès de l'Agence de santé et services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec afin que soit reconduit, sur une base annuelle, l'actuel soutien financier non ponctuel pour la population de la catégorie personnes démunies.

ADOPTÉE

10-06-186

Entente de service aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que le conseil autorise le renouvellement de l'entente de service aux sinistrés avec la Croix-Rouge sur le territoire de la Ville de Princeville visant à établir les paramètres de collaboration entre la Ville de Princeville et la Croix-Rouge pour apporter toute l'assistance humanitaire aux personnes sinistrées suite à un sinistre mineur ou majeur.

QU'un montant de 748.41 \$ soit attribué à la Croix-Rouge, dans le cadre de cette entente.

ADOPTÉE

10-06-187

Journée Bouger en famille de la MRC de l'Érable

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil accorde une aide financière de 150 \$ pour la Journée Bouger en famille de la MRC de l'Érable.

ADOPTÉE

10-06-188

ORASSE – Subvention annuelle

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise le versement d'un montant de 3 500 \$ à l'organisme ORASSE de Princeville pour l'année 2010.

ADOPTÉE

10-06-189

Demande de dérogation mineure – Vétoquinol Canada inc.

ATTENDU QUE cette industrie désire agrandir la partie administrative par l'ajout de bureaux et de locaux annexes;

ATTENDU QUE cette section ne peut être déplacée à cause de la fonction et des procédés industriels de l'usine;

ATTENDU QUE l'endroit recherché est situé au sud-ouest des bureaux existants;

ATTENDU QUE la superficie touchée par la demande est de 21,8 m², ce qui représente 0,54% de la superficie globale du bâtiment;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 700, rue St-Henri, la demande de dérogation mineure présentée par la compagnie Vétoquinol Canada inc. afin de permettre l'agrandissement de la partie administrative de l'usine avec un empiètement

dans la marge avant de 3,90 mètres de plus que le bâtiment existant bénéficiant de droits acquis.

ADOPTÉE

10-06-190

Demande d'implantation d'équipements accessoires dans le cadre du PIIA de la rue Lecomte – Jean-Luc Boulet

ATTENDU QU'il est nécessaire que cette demande soit étudiée par les membres du comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QUE les items suivants, thermopompe et réservoir de propane n'avaient pas été étudiés dans la demande initiale;

ATTENDU QUE ces ajouts doivent répondre aux objectifs du PIIA 2005-95;

ATTENDU QUE le comité consultatif recommande au conseil municipal de permettre l'installation d'une thermopompe et d'un réservoir de propane telle que présentée par Monsieur Boulet pourvu que ceux-ci soient dissimulés derrière un aménagement de type haie ou muret;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, et il est unanimement résolu que le conseil accepte l'ajout des équipements accessoires présentés par Monsieur Jean-Luc Boulet car ceux-ci rencontrent les objectifs du PIIA 2005-95.

ADOPTÉE

10-06-191

Modification de la résolution de dérogation mineure – Chantal Poudrette et Martin Blondeau

ATTENDU QUE la résolution no 10-04-107 accordant une dérogation mineure à Chantal Poudrette et Martin Blondeau contenaient des conditions minimales non discutées par le conseil ;

Il est proposé par le conseiller Claude Côté que la condition quant à l'implantation du bâtiment accessoire soit à trois (3) mètres des limites arrière et latérale ;

Il est contre-proposé par le conseiller Rock Paquin que cette marge soit à deux (2) mètres ;

Le maire demande à chacun de se prononcer :

Pour la proposition : Claude Côté, Alain Rivard et Fernand Ruel ;

Pour la contre-proposition : Rock Paquin, Laurier Chagnon et Serge Bizier ;

Le maire, Gilles Fortier, utilise son droit de vote et vote en faveur de la contre-proposition.

La contre-proposition est donc adoptée à la majorité.

ADOPTÉE

10-06-192

Vente d'une partie de terrain à Jasmin Bergeron

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de céder à Jasmin Bergeron des parties du lot 12A-2 rang 8 du Canton de Stanfold totalisant

434,1 mètres carrés, le tout tel que montré sur un certificat de piquetage préparé par Daniel Collin, arpenteur, pour le prix de 815 \$ avant les taxes applicables.

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer l'acte notarié pour et au nom de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

10-06-193 **Vente d'un terrain résidentiel – 215 Lecours**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Construction André Jacques ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-1-239 (215 Lecours) pour le prix de 15 852.00 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

10-06-194 **Vente d'un terrain résidentiel – 225 Lecours**

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Maryse Lecours et Ghislain Gagnon ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-1-240 (225 Lecours) pour le prix de 19 786.70 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

10-06-195 **Vente d'un terrain résidentiel – 165 Lecours**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Guy Croteau ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-1-234 (165 Lecours) pour le prix de 15 851.82 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

Dépôt modification au plan d'urbanisme de la Ville de Victoriaville – Dépôt.

Demande d'appui pour le développement de l'aéroport André-Fortin de Victoriaville – À l'étude.

10-06-196 **Première édition du tournoi de golf de la Sûreté du Québec de l'Érable**

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'autoriser la délégation d'une équipe de quatre (4) personnes représentant la Ville de Princeville au Tournoi de golf de la Sûreté du Québec (Érable) organisé au profit d'Albatros (cellule de l'Érable);

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à cette délégation, notamment les coûts d'inscription de 320 \$, sans taxes.

ADOTPEÉ

10-06-197

Harmonies Prince-Daveluy

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser la participation d'une équipe de 4 personnes au coût de 45 \$/personne pour participer au Tournoi de golf organisé au profit de l'Harmonie Prince-Daveluy le 3 juillet 2010 au Club de golf des Bois-Francis.

ADOPTÉE

10-06-198

Jeudi en chansons de la SSJB – Demande de contribution

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu de verser à la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec une contribution de 100 \$ pour la présentation d'un spectacle à Princeville dans le cadre des Jeudis en chansons et qui se tiendra pendant la Foire champêtre et culturelle au mois d'août prochain.

ADOPTÉE

Les membres du conseil adressent leurs félicitations aux organisateurs du Festival du Cheval pour la réussite de l'événement.

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

10-06-199

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Mario Juaire, greffier

Gilles Fortier, maire